



## L'ESSENTIEL

La session d'octobre 2023 a donné lieu à l'examen des sujets suivants :

- ➡ l'avis sur la [décision modificative 2 de 2023](#)
- ➡ l'avis sur les [orientations budgétaires 2024](#)
- ➡ l'avis sur le [rapport égalité femmes hommes](#)
- ➡ l'avis sur la [SREFOP](#)
- ➡ l'étude « [évaluation](#) »
- ➡ l'étude sur [l'opportunité d'une macrorégion atlantique](#)
- ➡ le projet d'[évolution du CESER](#)

### AVIS SUR LA DÉCISION MODIFICATIVE 2

La Région utilisant depuis l'an dernier des lignes budgétaires très générales, elle a peu besoin de modifier le budget primitif voté en décembre. La DM2 ne modifie donc pas les grands équilibres du budget.

- **La CGT a voté l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°248](#)

### AVIS SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

Afin de limiter l'endettement, la Région prévoit de limiter ses dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le CESER appuie cette stratégie et souhaite plus d'autonomie fiscale pour la Région.

- **La CGT a donc voté contre l'avis du CESER. Elle a déposé avec la FSU et Solidaires un amendement pour modifier le texte de l'avis. Cet amendement a été rejeté, mais dans la mesure où il a fait l'objet de plus de 20 % des voix, il est publié en annexe de l'avis.**

[Voir la lettre du groupe n°249](#)

### AVIS SUR LE RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

La Région doit réaliser un rapport annuel sur l'égalité femmes hommes. Ce rapport fait le point sur la situation en région et sur les initiatives prises par la Région pour lutter contre les inégalités. Il comporte également une partie concernant la Région en tant qu'employeuse. Le CESER émet un certain nombre de critiques et remarques sur le rapport, que la CGT partage.

- **La CGT a donc voté l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°250](#)

### **AVIS SUR LA SREFOP**

La Région a présenté la stratégie régionale de l'emploi de la formation et de l'orientation professionnelle élaborée au sein du Crefop, par l'État, la Région, les organisations représentatives de salariés et d'employeurs.

- **La CGT s'est abstenue sur l'avis du CESER qu'elle a jugé trop peu critique sur le document présenté, et sur lequel elle s'était abstenue lors de son adoption au CREFOP.**

[Voir la lettre du groupe n°251](#)

### **ÉTUDE ÉVALUATION**

Il s'agit dans ce travail du CESER de réaffirmer l'intérêt de l'évaluation et de la distinguer du contrôle qui peut être réalisé par d'autres instances, comme la chambre régionale des comptes.

- **La CGT a voté l'étude.**

[Voir la lettre du groupe n°252](#)

### **ÉTUDE SUR L'OPPORTUNITÉ DE CRÉER UNE MACRORÉGION ATLANTIQUE**

L'étude sur les macro-régions a été réalisée par les CESER de l'Atlantique, association qui regroupe les CESER de Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine. La CGT a fait une intervention identique dans les 4 CESER concernés.

- **La CGT s'est abstenue sur ce rapport qui prend fait et cause pour la création d'une macro-région Atlantique.**

[Voir la lettre du groupe n°253](#)

### **PROJET D'ÉVOLUTION DU CESER**

Ce projet donnera lieu à une modification du règlement intérieur votée en décembre. La CGT a proposé un amendement, adopté par l'assemblée, contre l'avis d'une large part du collège patronal, supprimant la notion de nombre maximal de conseillers et conseillères dans les commissions.

Des avancées sont constatées, comme la publication en annexe des travaux des déclarations des organisations, mais des reculs sont adoptés, comme la suppression de la commission transversale.

- **Le projet a été adopté en 7 parties, conduisant à des positionnements différents de la CGT selon les sujets.**

[Voir la lettre du groupe n°254](#)

*Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Olivier Haquette, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Marie-Colette Luneau, Diane Oble, Catherine Paris, Didier Robert restent à votre disposition.  
Courriel : [comite-regional@cgt-paysdelaloire.org](mailto:comite-regional@cgt-paysdelaloire.org) / tel 02.41.20.03.21*